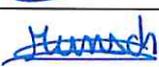
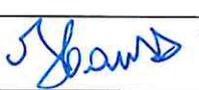
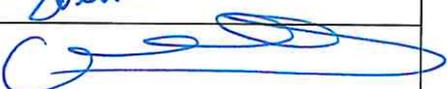
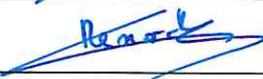
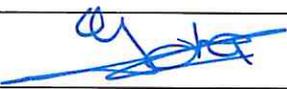


ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER

Conseil d'école du 1 juillet 2021 à 20h (2A, rue de l'Alumnat sous le préau)

Participants :

M. Sohler (maire)	
Mme Ruhlmann (adj)	
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	
Mme Voisin	
Mme Meyer	
Mme Jeunesse	
Mme Barbey	
Mme Helmstetter	Excusée
M. Heideier	
Mme Bathelmebs	
Mme Munsch	
M. Hauss (ZIL)	
Mme Brehat (AVS)	
M. DISTEL Hervé	
Mme HUBER-HAUQUIN Nathalie	
Mme HERTH Nathalie REMARK	
Mme REMARK Caroline	
Mme BECKER Marie	
Mme BLOT Claire	

Mme GUILLEMIN Fany	
Mme LOTA Mélanie	
Mr. NOMA Hervé	
Mr. JOINT Cédric	
Mme ADONIS Pascale	
Mr. SALBER Julien	
Mme COUCHOT Cynthia	
Mme BINGLER Sabrina	
Mme ADONIS	

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du CE du 25 mars et du CE extraordinaire du 20 mai.
2. Le mot de la municipalité
3. Budget coopérative scolaire
4. La communication entre école et parents d'élèves : une charte de communication bienveillante ?
5. Quelques données pour la prochaine année 2021/2022

Ouverture de la réunion du conseil à 20h par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.
Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Voisin sera secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du CE du 25 mars et du CE extraordinaire du 20 mai

Le compte rendu du C.E. du 25 mars 2021 a été :

- envoyé aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école à l'attention de tous les parents.

Un mot d'information à ce sujet a été collé dans le cahier de liaison des élèves, il indique qu'une version papier est disponible sur simple demande.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Résultat du vote d'approbation :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Le compte rendu du C.E. du 20 mai 2021 a été :

- envoyé aux représentants des parents d'élèves
- publié sur le site web de l'école à l'attention de tous les parents.

Un mot d'information à ce sujet a été collé dans le cahier de liaison des élèves, il indique qu'une version papier est disponible sur simple demande.

M. Heideier appelle l'assemblée au vote d'approbation.

Résultat du vote d'approbation :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

2. Le mot de la municipalité

M. Heideier laisse la parole à Mr Sohler (maire), Mme Ruhlmann (adjointe chargée des affaires scolaires).

M. Sohler, s'exprime par rapport à la crise sanitaire, c'est une deuxième année particulière, les parents d'élèves et les enseignants ont beaucoup de mérite.

Dans cette situation particulièrement compliquée, la nouvelle école a vu le jour. La mairie va essayer d'organiser l'inauguration de l'école à la rentrée.

Une visite pour les parents aura lieu le lundi 5 juillet entre 17h et 19h30.

Les parents peuvent choisir un créneau grâce à un doodle qui a été mis en place pour l'inscription. M. Distel indique que des créneaux sont encore disponibles.

M. Sohler explique que le périscolaire va intégrer l'école à la rentrée, ils s'installeront dans les locaux vacants. Mais les enfants ne déjeuneront pas à l'école. Les options envisagées sont l'Ehpad (mais cela dépend de l'évolution de la crise sanitaire), la Chapelle de l'alumnat (qu'il faudrait d'abord réhabiliter). Il rappelle que le périscolaire est de la compétence de la comcom.

M. le maire termine en félicitant M. Hauss pour son départ à la retraite. Un présent lui est remis en lui souhaitant une longue et heureuse retraite.

M. Hauss prend la parole pour dire qu'il a passé ses trois dernières années dans les écoles de Scherwiller (maternelle et élémentaire). Il remercie la mairie notamment pour la très belle nouvelle école.

3. Budget coopérative scolaire

Mme Voisin, mandataire OCCE de la coopérative prend la parole.

Encore une année particulière concernant la coopérative scolaire de l'école.

En effet, à cause de la situation sanitaire et des diverses interdictions et autres protocoles à respecter, notre école a tourné au ralenti en terme de sorties, ce qui représente en temps normal la plupart des opérations comptables.

En cette fin d'année scolaire, je ne peux dresser de bilan comptable, puisque la clôture des comptes se fait le 31 août et que des opérations sont encore en cours.

A noter tout de même, le don de l'association des parents d'élèves des Stumbas de 350€ pour l'achat de livres (albums, documentaires) pour la bibliothèque de l'école.

Et l'association des Scher'ubin qui offre la location des jeux en bois pour la « kermesse » des 2 derniers jours d'école, ainsi qu'un spectacle de magie à toutes les classes et une glace à tous les enfants.

Un grand merci à nos deux associations de parents !

4. La communication entre école et parents d'élèves : une charte de communication bienveillante ?

Pour informations, 2 situations particulièrement alarmantes où la communication est devenue problématique :

- Le parent évoqué lors du 1^{er} C.E. est revenu à la charge le 7 mai à 16h05 avec des propos malveillants.
- des parents qui déclinent l'invitation à une réunion de l'équipe éducative pour leur enfant.

a. Les supports en place

Pour rappel, lors du dernier conseil d'école de l'année précédente, il a été décidé :
« Après différents échanges au sein du C.E., il est retenu que les échanges se feront à l'avenir à travers le cahier de liaison (responsabilise l'élève et permet d'avoir un retour sur la réception de l'information) et le site école (permettra la diffusion de documents plus variés) ».

M. Heideier rappelle que le site web école est régulièrement mis à jour. Que le cahier vert est à consulter tous les soirs (comme s'y engagent les parents en signant la note d'information de rentrée).

Les relances répétées des parents sont souvent nécessaires.

Très souvent, nous sommes liés à des contraintes de dates et les retards compliquent de façon non négligeable le travail de direction.

Les parents peuvent bien évidemment être reçus par l'enseignant de leur enfant en prenant RdV à travers le cahier de liaison.

b. Que faire en cas de problématique dans la vie scolaire, de la classe ou de l'école.

M. Heideier propose aux parents de prendre rendez-vous avec l'enseignant dès l'apparition de situation compliquée. On peut aussi prendre rendez-vous avec le directeur. On peut également faire appel aux représentants de parents d'élèves qui se chargeront de faire le lien au besoin.

A la rentrée, un travail sera mené pour améliorer la communication entre l'école et les parents.

5. Quelques données pour la prochaine année 2021/2022

Effectifs prévisionnels pour septembre 2021 : 164 élèves (163 en 2020)

Pour rappel : seuil de fermeture de 7 classes : 156 élèves

Répartition des élèves comme suit :

Classes monolingues		Classes bilingues	
CP Mme Voisin	22	CP Mme Barbey Mme Meyer	24
CE1 Mme Jeunesse (Mme Fruh)	21	CE1-CE2 Mme Barbey Mme Meyer	(11+14) 25
CE2 Mme Barthelmebs	24	CM1-CM2 Mme Munsch	(14+12) 26
CM1-CM2 M. Heideier / Helmstetter	(13+9) 22		
Total :	89 2020 : 99		75 2020 : 64
TOTAL : 164			

Les horaires (si le protocole sanitaire le permet) :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Un accueil dès 7h50 le matin et 13h20 l'après-midi.

Enseignant qui nous quitte :

- Mr Hauss

Enseignante qui nous rejoint :

- Mme Roussel Virginie

Fournitures pour la rentrée de sept 2021 :

- un classeur, des feuilles perforées et un jeu d'intercalaires seront fournis à chaque élève de CP et chaque élève de CM1 avec le budget mairie,
- un agenda est offert par la ligue contre le cancer à tous les élèves de CM2.

La liaison élémentaire – maternelle s'est traduite par une rencontre avec les GS le 21 juin pour les élèves monolingues et le 28 juin pour les élèves bilingues.

Le dispositif d'aide au devoir devrait revoir le jour à partir de la rentrée de sept 2021. Nous lançons un appel à volontaire pour ce dispositif. En fonction des retours, des créneaux seront proposés aux enfants de 16h à 17h.

Si les dégradations récurrentes des toilettes (rouleaux déroulés entièrement, portes abîmées, papier par terre, papier dans les urinoirs,...) persistent, nous serons amenés à restreindre les passages aux toilettes jusqu'à présent à convenance des élèves. Malgré une sensibilisation au respect des lieux, l'état des toilettes n'est pas acceptable en fin de journée.

Dans ce cas, les élèves de CP auront une pause toilette supplémentaire en début de matinée.

L'avis des parents est demandé et ces derniers n'y trouvent rien de choquant.

Avant de clôturer la réunion, M. Heideier remercie cordialement l'ensemble des représentants des parents d'élèves pour leur engagement ainsi que la mairie pour son implication financière dans les différents projets et la construction de la nouvelle école.

Mr Hauss invite tous les participants à un pot pour son départ à la retraite.

La séance a été clôturée à 20h34.

Le président :

Aimé Heideier



La secrétaire :

Laurence VOISIN



Membres du conseil :

Hervé Distel

